

## **CENTRE (ASSOCIATION) DE GESTION AGREE(E)**

Organisme s'occupant de la vérification, avant dépôt à l'administration fiscale, des déclarations de leurs adhérents. Le centre ou l'association peut également s'occuper de la gestion de la comptabilité de ses adhérents. En contrepartie de cette vérification, l'administration accorde aux adhérents un abattement sur le bénéfice déclaré.